



CHEVROUX

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux n° 83 – Mars 2026

Nouvelle législature 2026 - 2031

Les élections communales sont arrivées à leur terme, et notre village a la chance de disposer d'une Municipalité complète. La nouvelle législature débutera le 1er juillet 2026, ce qui signifie qu'il est également temps de renouveler le pouvoir législatif.

Étant donné que notre commune compte moins de 1'000 habitants, nous avons un Conseil général, permettant à chaque citoyen ayant le droit de vote de devenir Conseiller et de participer aux débats, discussions et votations concernant le présent et l'avenir de notre commune.

Le Conseil général de Chevroux se réunit 4 à 5 fois par an, généralement un lundi soir à 20h00. Ses attributions et compétences incluent principalement :

- Le contrôle de la gestion
- L'examen du projet de budget et des comptes
- Le projet d'arrêté d'imposition
- Les préavis de la Municipalité
- L'adoption de divers règlements
- Les propositions individuelles

Pour fonctionner efficacement, le Conseil général est structuré comme suit :

- Un Bureau, élu chaque année, comprenant un président, un vice-président, deux scrutateurs et deux scrutateurs suppléants et un secrétaire, ce dernier étant nommé pour la durée de la législature.
- Des Commissions de surveillance, à savoir la Commission des Fi-

nances et la Commission de Gestion, chacune composée de 5 membres et 1 suppléant nommés pour la législature.

- Des Commissions thématiques, telles que la Commission de Naturalisation et celle de Recours, composées de 3 membres et 1 suppléant nommés pour la législature.
- Des Commissions ad hoc établies selon les préavis à examiner, généralement constituées de 5 membres et 1 suppléant nommés pour la durée de l'étude.
- Des délégués d'associations, qui représentent le Conseil général auprès des associations auxquelles notre commune appartient (SDIS, ASIPE, ABV et AISTBV), nommés pour la législature.

Le **24 juin 2026**, Madame la Préfète viendra assermenter et installer nos autorités communales à la maison de commune. Nous procéderons en suite à la nomination des membres du Bureau du Conseil, des différentes Commissions et des délégués d'associations.

Toutes les personnes, y compris celles qui font partie de la législature 2021-2026, **souhaitant rejoindre le Conseil général** de Chevroux pour la nouvelle législature doivent en informer le Bureau du Conseil, soit en déposant le bulletin ci-contre, également disponible sur le guichet virtuel du site internet communal, à la maison de commune, soit en envoyant un courriel contenant toutes les informations nécessaires à « secretariat.conseil@chevroux.ch », **au plus tard le 17 juin 2026**.

Je vous encourage vivement à vous engager dans la vie institutionnelle de notre commune. Plus nous serons nombreux, plus les décisions prises refléteront les besoins et les souhaits de nos habitants. Cela permet également de mieux comprendre les détails, circonstances, causes et conséquences des affaires communales et de réduire les mécontentements. Surtout cela crée des liens, construit une communauté et améliore la qualité de vivre ensemble.

En bref, si « ...rire est bon pour la santé ! », s'investir pour sa commune est bon pour la société !

Je me réjouis d'avance de vous accueillir au Conseil général et vous donne rendez-vous le **24 juin 2026 à 19h00** pour votre assermentation, suivie d'un moment convivial.



Balade GOURMANDE



20.06.2026



GRANDCOUR

Message de la Municipalité élue

Madame, Monsieur,

À la suite des élections communales, la Municipalité tient à remercier chaleureusement la population pour la confiance qu'elle lui a témoignée. Quatre de ses membres ont été élus au premier tour et un cinquième a été élu tacitement au second tour.

L'élection du Syndic se tiendra le 26 avril 2026 (premier tour) et, le cas échéant, le 17 mai 2026 (second tour). Les informations utiles à ce scrutin seront communiquées par les canaux habituels de la Commune. Une fois l'Exécutif au complet, soit cinq Municipaux dont un Syndic, la Municipalité aura le plaisir d'inviter la population à une verrée à la salle du Conseil afin de marquer cet événement.

En vous remerciant encore pour votre confiance, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Majorité absolue

ÉLU	Mayor Denis Intérêts communaux	76.89%	163 suffrages
ÉLU	Gut-Lacôte Marcel Intérêts communaux	76.42%	162 suffrages
ÉLUE	Roux Martine Intérêts communaux	66.51%	141 suffrages
ÉLU	Bonny Charles Edouard Intérêts communaux	66.04%	140 suffrages

PROCES-VERBAL

Élection à la Municipalité pour la législature 2026 – 2031 à échéance du dépôt des listes pour le 2^e tour (élection tacite)

Le bureau électoral, constatant :

PROCLAME

Monsieur Bonny Alexandre, né le 01.01.1966, originaire de Chevroux, domicilié à Rue du Battoir 6 1545 Chevroux, élu Municipal pour la législature 2026-2031.

Information qualité de l'eau potable en 2025

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau provient de l'association régionale ABV. Elle garantit dans la mesure du possible, par sa production, l'approvisionnement de ces membres et au besoin par des connexions de secours avec les réseaux de Morat (IB-Murten) et du Groupement régional d'adduction d'eau de la Crête de Châtillon (GRAC).

Traitement

L'association régionale a ses propres installations de traitement. L'eau est distribuée sans traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte plusieurs séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres physico-chimiques. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour ces campagnes de mesures. Le tableau ci-dessous indique des valeurs moyennes pour l'année.

Température min / max	7 / 20	°C
pH	7.7	
Dureté totale	14	°f
Chlorures	13.0	mg/l
Nitrates	5.7	mg/l
Sulfates	13.1	mg/l
Calcium	46.4	mg/l
Magnésium	6.0	mg/l
Sodium	6.2	mg/l
Aluminium	*0.0997	mg/l
Arsenic	*0.0050	mg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produit de désinfection, médicamenteux et phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaine analyse, mais restent largement au-dessous des limites fixées par l'autorité sanitaire.

Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV a, le 22 mai 2024, publié une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable. Cette directive prescrit entre-autre d'informer les consommateurs des résultats d'analyse et des mesures prises.

Trois métabolites sont suivis dans l'eau distribuée, ils ont les valeurs moyennes suivantes :

R417888	<0.020	µg/l
R471811	0.234	µg/l
SYN57900	*<0.020	µg/l

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

L'association régionale qui nous fournit l'eau, étudie actuellement les solutions pour diminuer ces valeurs. Ces solutions sont la création d'une nouvelle station de traitement en remplacement de celle de Portalban et la modification de filière de traitement de la station de Cudrefin.

Remarques :

néant

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

Informations utiles

Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez contacter le n° 026 667 10 05 ou notre Vice-Syndic - M. Christian Bonny au 079 517 57 58.

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au n° précité ou, en dehors des heures de bureau, à la voirie au 079 315 89 02.

Déchetterie communale

Nous vous rappelons que la déchetterie est un lieu non fumeur.

Merci de veillez au bon respect de ces signes.



Parkings communaux

Dès cette saison, le tarif du parking du Port et des Crosses passera de CHF 1.- à CHF 1.50 par heure. L'heure gratuite reste bien entendu maintenue afin de permettre à chacun de profiter facilement du village pour une courte visite.

Cette adaptation du tarif vise à contribuer aux coûts d'entretien des infrastructures liées aux plages, notamment les toilettes, les poubelles ainsi que l'entretien général des espaces publics.

Malgré cette légère augmentation, le tarif reste tout à fait raisonnable et demeure comparable, voire inférieur, à ceux pratiqués dans les autres communes portuaires de la région



Job d'été

La Municipalité cherche ses jeunes pour des jobs d'été!

Motivé(e)!

Ponctuel(le)!

16 ans révolus!

Permis en poche (si possible)!

Envoyez-nous votre lettre de motivation!

Elagage des arbres et haies

La Municipalité rappelle à **tous les propriétaires fonciers, fermiers et locataires d'une place au camping**, qu'ils ont l'obligation de procéder à l'élagage des arbres et haies, faute de quoi les contrevenants seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office, à leurs frais, selon l'article 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a à la limite des propriétés ;
- b à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et 2 m dans les autres cas.

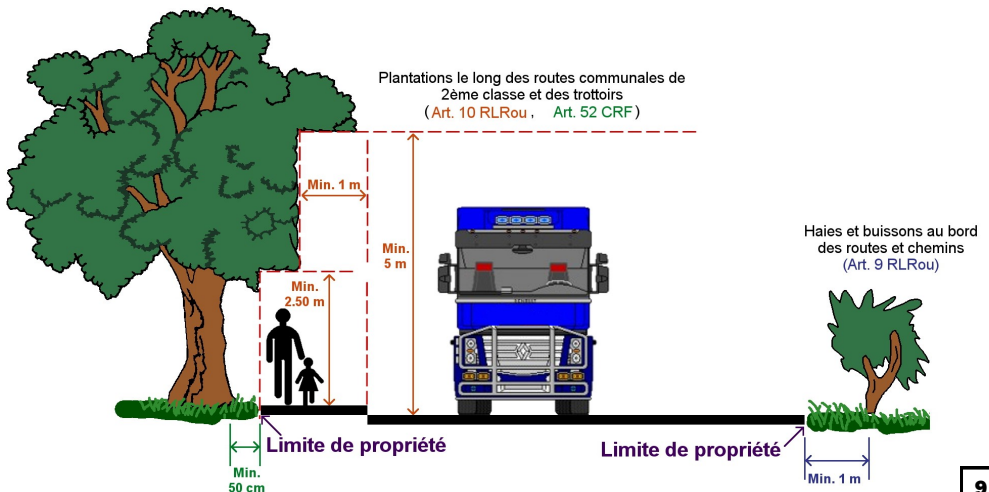
Elagage des arbres :

- a bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur ;
- b bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et en limite de propriété.

Les propriétaires de fonds sur lesquels court un ruisseau, ou riveains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement, afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

(Dispositions de la loi y relative applicables toute l'année).

Ces mesures sont également applicables aux propriétaires de parcelles forestières, en limite des chemins communaux.



04.06.2026

**FAMILY
SUMMER**



PARTY

SILENT DISCO

OUVERT À TOUS

PETITE PLAGE DE CHEVROUX
DÈS 19H

**ENFILE TA PLUS BELLE TENUE
DE PLAGE,
PRENDS TON PIC-NIQUE
ET VIENS FAIRE LA FÊTE!**

SILENT DISCO

3 CANAUX DE DIFFUSION

CASQUES À DISPOSITION
GRATUITEMENT

CARTE D'IDENTITÉ
EN CAUTION

BUVETTE

SOIRÉE FAMILIALE

**ALLEZ VIENS!
ÇA VA ÊTRE FUN!**



Police des constructions — Rappels

Le brouillard matinal se dissipe peu à peu et la saison froide cède la place aux rayons du soleil. Le printemps s'éveille et, avec lui, l'envie de créer du nouveau ou de rénover l'ancien.

Nous souhaitons ici rappeler à tous les « maîtres d'ouvrage et bricoleurs » que tous les projets de construction, de rénovation ou de démolition doivent être soumis à la commune (LATC art. 103).

Qu'il s'agisse d'aménagements intérieurs, de rénovation du chauffage, des fenêtres ou des volets. Même la nouvelle peinture de la maison ou une nouvelle cabane de jardin ne font pas exception. Peu importe qu'il s'agisse d'une maison massive, d'un chalet, d'une caravane ou d'une baraque mobile.

Tout projet de construction, de rénovation ou de démolition doit être soumis à la commune. Celle-ci examine le projet avant de décider s'il est soumis à autorisation.

« LATC - Art. 103 Assujettissement à autorisation

1 Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé. (article 103 LACT) »

« LATC - Art. 111 Dispense d'enquête publique - 1 La municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal »

« RLATC - Art. 72d - 1 La municipalité peut dispenser de l'enquête publique notamment les objets mentionnés ci-dessous pour autant qu'aucun intérêt public prépondérant ne soit touché et qu'ils ne soient pas susceptibles de porter atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins: »

Tout cela semble très compliqué et dissuasif. Ce n'est pas le but recherché. Mais pour que les mêmes critères et les mêmes lois s'appliquent à tous, cela est nécessaire.

C'est pourquoi nous recommandons vivement de toujours s'informer au préalable et de déposer officiellement une demande d'autorisation auprès de la commune. Plus la demande et les informations fournies avec les documents (plans, croquis, descriptions, photographies, etc.) sont précises, plus la demande peut être traitée rapidement et, dans l'idéal, approuvée.

En cas de non-respect des directives, des règlements ou des dispositions légales, vous vous exposez au risque d'être dénoncé auprès de la Préfecture.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail. Vous trouverez également des réponses sur le site Internet du canton ou sur l'adresse AISTBV.CH (Association Intercommunale de Service Technique Broye Vaudoise).

Dicastère : Police des constructions – Marcel Gut-Lacôte

Der Nebel am Morgen schwindet immer mehr und die kalte Jahreszeit weicht den Sonnenstrahlen.

Der Frühling erwacht und mit ihm auch oft der Tatendrang Neues zu schaffen oder altes zu Erneuern.

An dieser Stelle möchten wir allen «Bauherren und Bastlern» in Erinnerung rufen, dass sämtliche Bau- / Renovation- oder Abrissvorhaben der Gemeinde vorgelegt werden müssen (LATC art. 103).

Egal ob es sich um einen Innenausbau, Renovation der Heizung, der Fenster oder Fensterläden handelt. Auch der neue Anstrich des Hauses oder ein neues Gartenhaus sind nicht davon ausgenommen. Hier spielt es auch keine Rolle, ob es sich um ein massives Haus, Chalet, einen Wohnwagen oder eine mobile Wohnbaracke handelt.

Jedes Bau- / Renovation- oder Abbruchvorhaben muss der Gemeinde vorgelegt werden. Diese prüft vor der Entscheidung über die Genehmigungspflicht.

„LATC – Art. 103 Genehmigungspflicht

1 Bau- oder Abbrucharbeiten ober- oder unterirdisch, die die Beschaffenheit, das Erscheinungsbild oder die Nutzung eines Grundstücks oder Gebäudes erheblich verändern, dürfen erst nach Erteilung einer Genehmigung durchgeführt werden. (Artikel 103 LACT)“

„LATC – Art. 111 Befreiung von der öffentlichen Auflage – 1 Die Gemeinde kann Projekte von geringer Bedeutung, insbesondere solche, die in der kantonalen Verordnung aufgeführt sind, von der öffentlichen Auflage befreien.“

„RLATC – Art. 72d – 1 Die Gemeinde kann insbesondere die unten aufgeführten Objekte von der öffentlichen Auflage befreien, sofern kein überwiegendes öffentliches Interesse betroffen ist und sie keine schutzwürdigen Interessen, insbesondere diejenigen der Nachbarn, beeinträchtigen können: ”

Das alles klingt sehr kompliziert und verhindern. Dies soll nicht sein. Damit aber für alle dieselben Massstäbe und dieselben Gesetze angewendet werden, braucht es aber dies.

Daher empfehlen wir dringend, sich immer vorgängig zu informieren und offiziell bei der Gemeinde ein Gesuch für eine Bewilligung zu stellen. Je genauer die Anfrage und die Angaben mit Unterlagen (Pläne, Skizzen, Beschreibungen, Photographien,...) sind, je schneller und kann eine Anfrage abgearbeitet werden und idealerweise bewilligt werden.

Bei Nichteinhaltung der Richtlinien, Vorschriften oder gesetzlichen Bestimmungen setzen Sie sich dem Risiko aus, bei der Präfektur verzeigt zu werden.

Bei Fragen stehen wir ihnen gerne per Mail zur Verfügung. Ebenso finden sie Antworten auf den nternetseiten des Kantons oder auch bei AISTBV.CH (Association Interkommunaler Service Technique Broye Vaudoise)

Ressort: Baupolizei – Marcel Gut-Lacôte

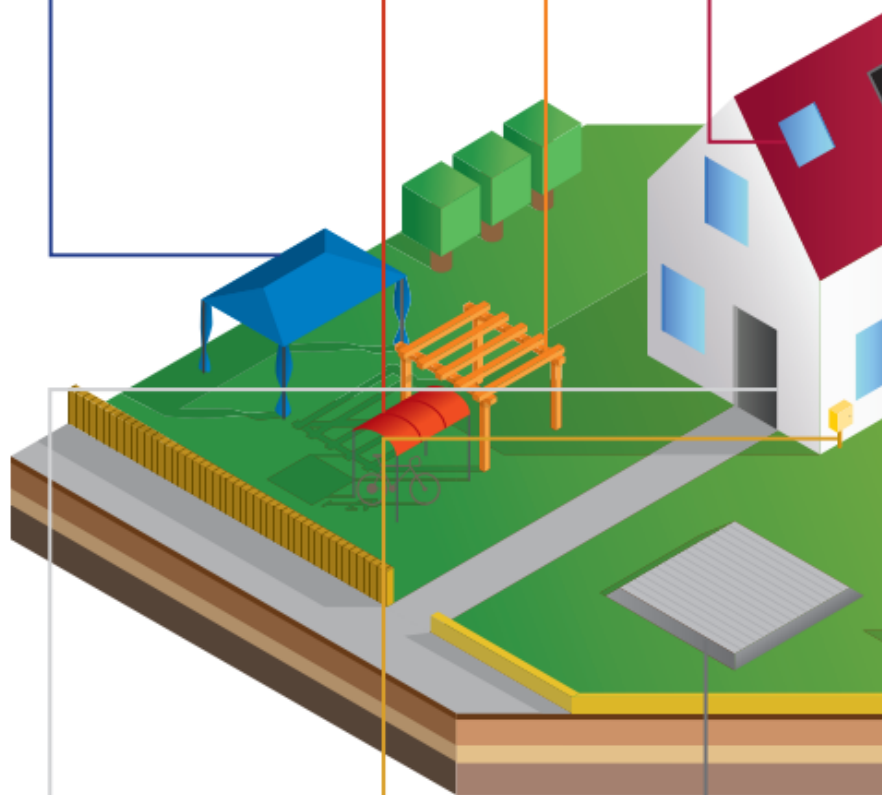
1 Travaux de minime importance, faisant l'objet d'une autorisation municipale, non soumis à l'obtention d'un permis de construire
(art. 68a RLATC)

Constructions mobilières comme halles de fête, chapiteaux de cirque, tribunes et leurs installations annexes pour une durée de 3 mois au maximum

Pergolas et couverts d'une surface maximale de 12 m²

Abris pour vélos d'une surface maximale de 6 m²

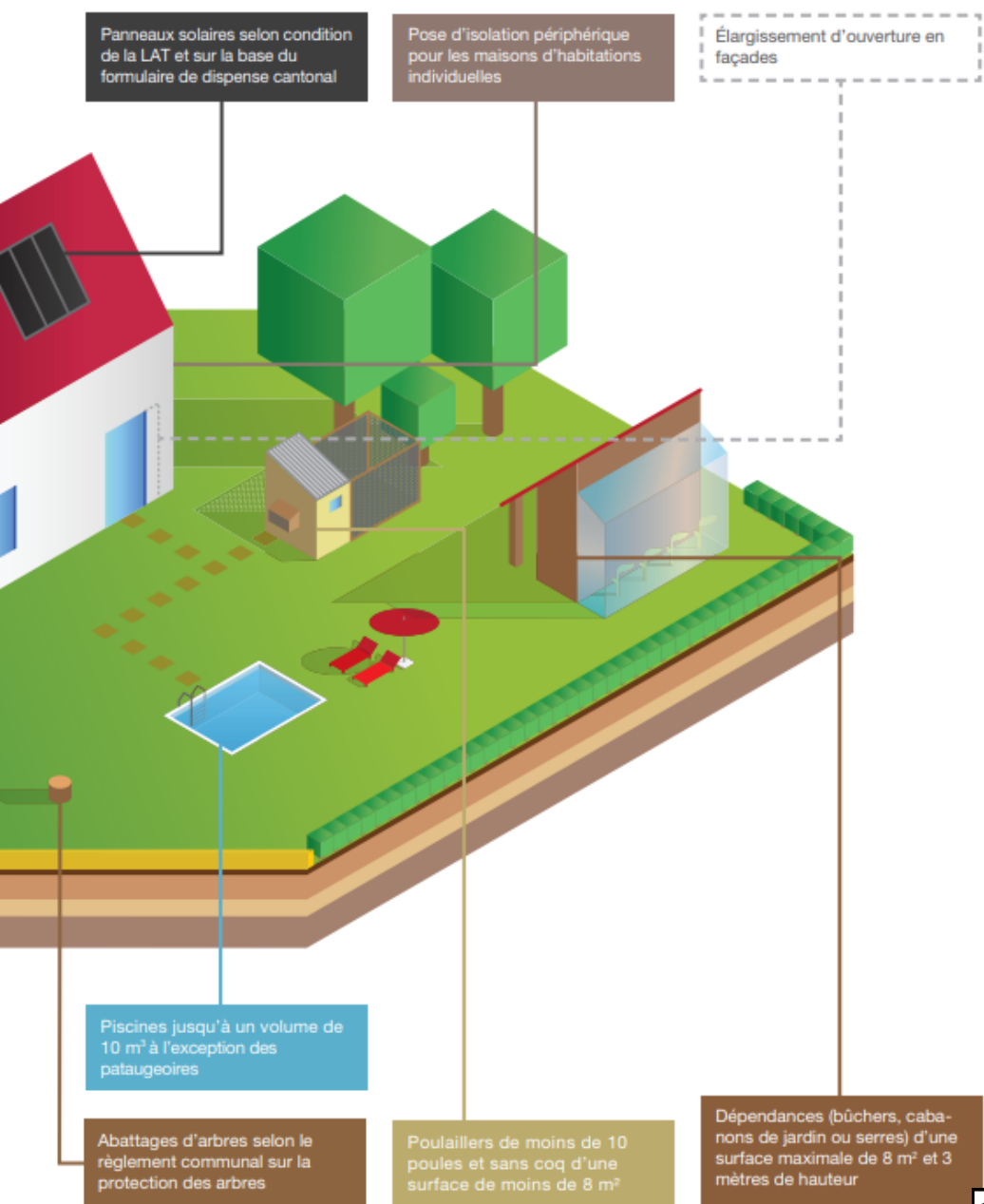
Fenêtres de toit d'une surface éclairante de moins de 0.5 m²



Teintes des matériaux apparents en façade (volets, stores, tuiles, crépis, etc.)

Changement du type de chauffage (non mentionné au chap. 2)

Aménagements extérieurs, excavations et travaux de terrassement de minime importance ne dépassant pas la hauteur de 0,50 m et le volume de 10 m³



Panneaux solaires selon condition de la LAT et sur la base du formulaire de dispense cantonal

Pose d'isolation périphérique pour les maisons d'habitations individuelles

Élargissement d'ouverture en façades

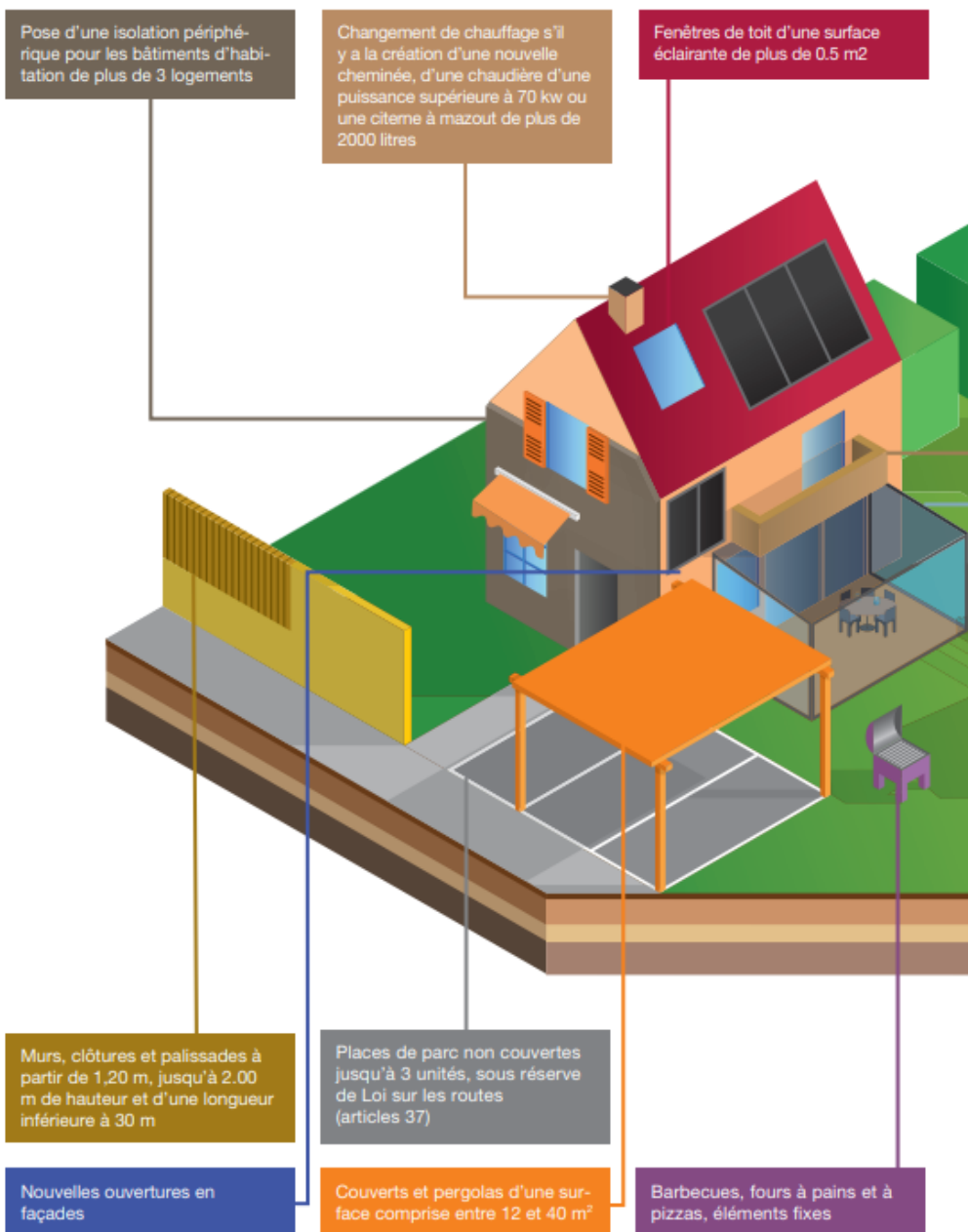
Piscines jusqu'à un volume de 10 m³ à l'exception des pataugeoires

Abattages d'arbres selon le règlement communal sur la protection des arbres

Poulaillers de moins de 10 poules et sans coq d'une surface de moins de 8 m²

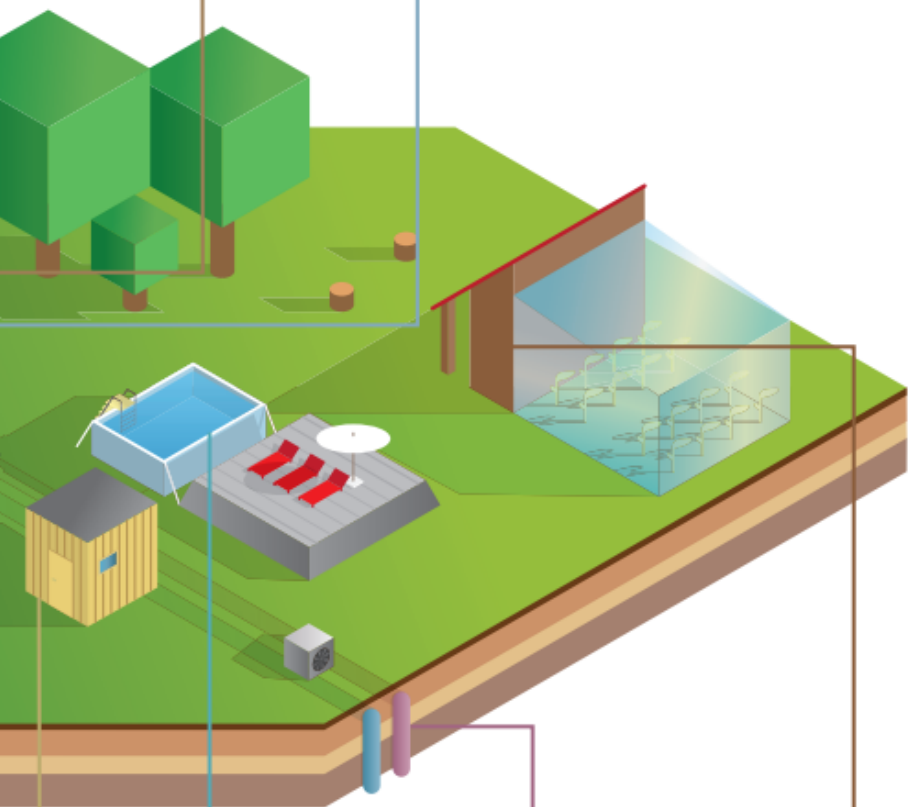
Dépendances (bûchers, cabanons de jardin ou serres) d'une surface maximale de 8 m² et 3 mètres de hauteur

2 Travaux de minime importance, faisant l'objet d'une autorisation municipale et/ou cantonale, soumis à l'obtention d'un permis de construire. (art. 111 LATC et 72d RLATC)



Travaux de minime importance tels que création d'avant-toits, balcons, rampes d'accès, escaliers et sas d'entrée

Jardin d'hiver et véranda non chauffée jusqu'à 40 m²



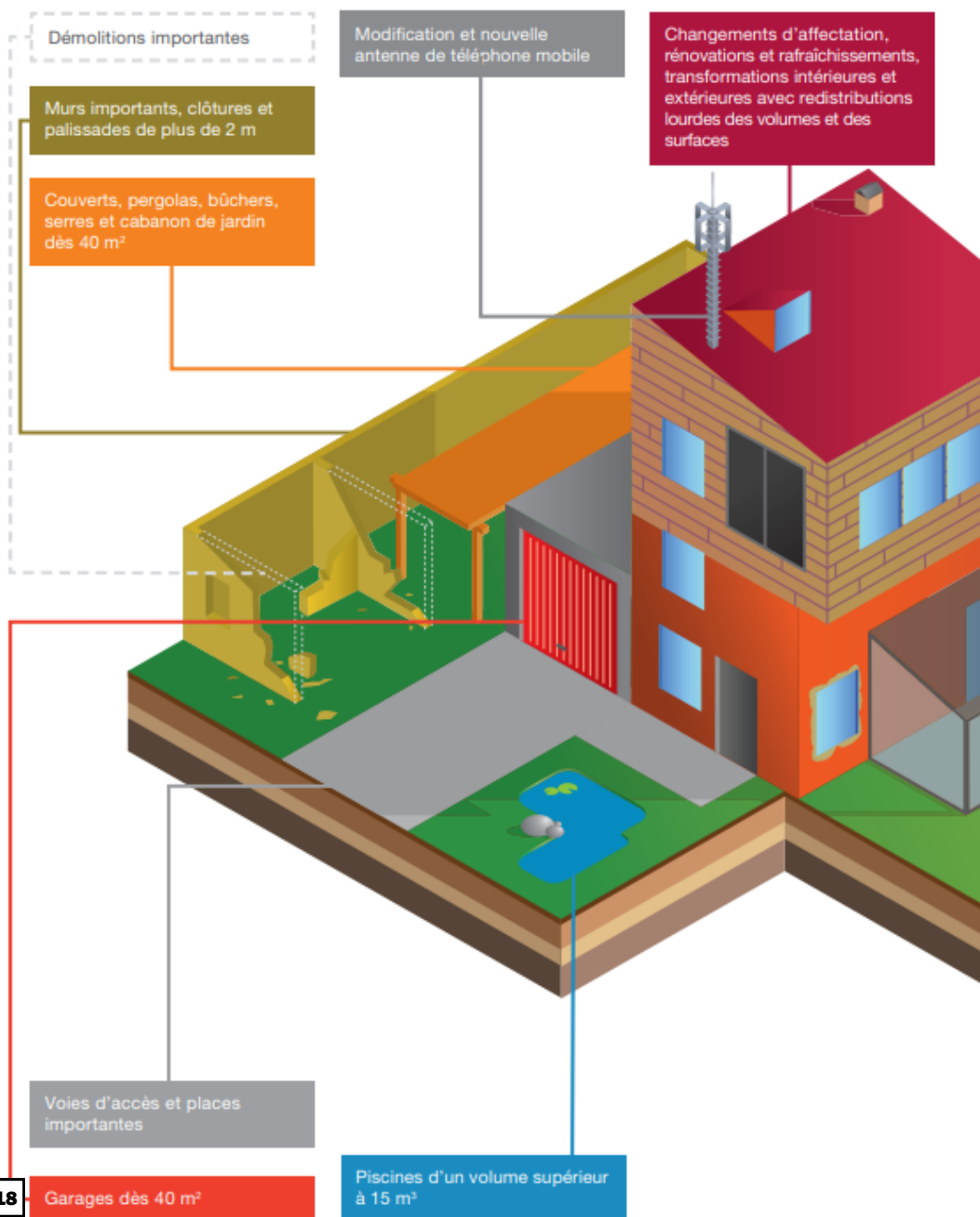
Piscines d'un volume compris entre 10 et 15 m³ ainsi que les jacuzzis

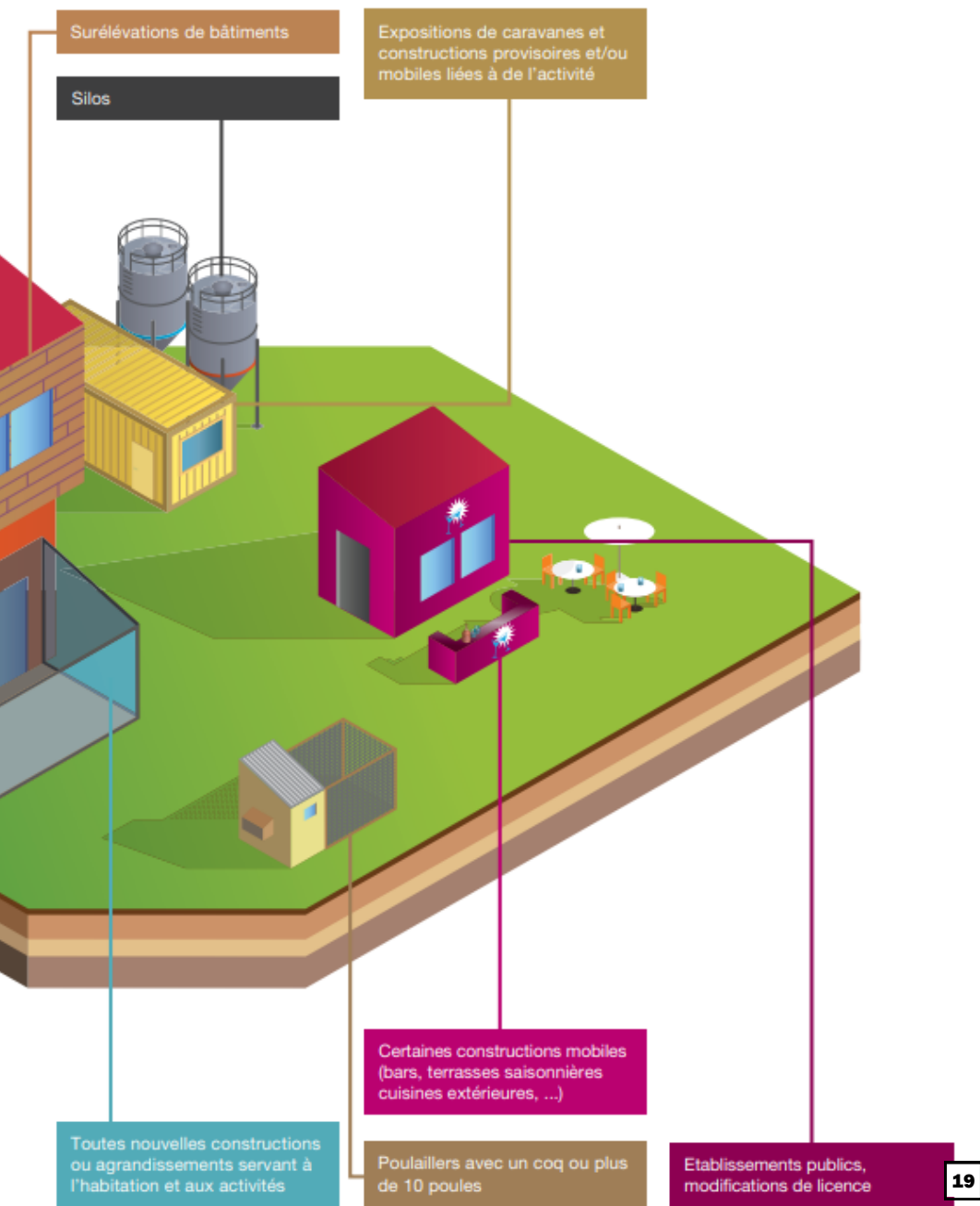
Saunas et hammams

Pompes à chaleur et sondes géothermiques

Dépendances (bûchers, garages, cabanons de jardin ou serres) d'une surface comprise entre 8 m² et 40 m² et d'une hauteur maximale de 3 mètres

3 Travaux soumis à l'obtention d'un permis construire faisant l'objet d'une enquête publique (art.103 LATC)





Calendrier des manifestations 2026

Avril

- Sa 11 Tournoi de pétanque, Société de Jeunesse - Chevroux
- Di 12 Course aux œufs, Société de Jeunesse - Chevroux
- Me 15 Chœur mixte de Chevroux, Générale- Gletterens
- Ve 17, sa 18, di 19
je 23, ve 24 et sa 25 Soirées du chœur mixte de Chevroux- Gletterens
- Ve 17 et sa 18 Soirées du chœur d'hommes - Missy
- Sa 25 Promenade botanique avec Ch. Roggen - Chevroux

Mai

- Sa 2 Vente de gâteaux du Vully du Glisse-Club - Grandcour
- Me 13 - ve 15 Fête de Jeunesse et Abbaye- Chevroux
- Sa 30 Tournoi final des vétérans FC Ressudens - Grandcour

Juin

- Lu 1 - ma 30 Présence du Pumptrack - Chevroux
- Ve 5 - di 21 Présence de PeppiLand - Chevroux
- Ve 5 - lu 8 Fête de Jeunesse et Abbaye - Grandcour
- Ve 12 Soirée familiale et nouveaux habitants - Chevroux
- Ve 19 Tournoi de foot du junior FC - Grandcour
- Sa 20 FC Ressudens : Balade gourmande - Chevroux
- Ve 26 - di 28 Fête de Jeunesse et Abbaye - Missy
- Lu 29 - ve 3 Camp OPTIMIST, CVC - Chevroux

Calendrier des manifestations 2026

Juillet

Sa 4	Silent Party - Chevroux
Sa 4	Sortie d'été Glisse-Club - Gstaad
Lu 6 - ve 10	Camp OPTIMIST, CVC - Chevroux
Sa 18	Kermesses de la Chanson du Lac - Chevroux
Di 19	Amis de Ressudens : dîner sous le tilleul
Sa 25	Régate Voile d'Or, CVC - Chevroux
Sa 25	Water Volley, Société de Jeunesse - Chevroux
Sa25 - di 26	Motocross club: motocross - Chevroux
Di 26	Slow Up Broye
Ve 31	Fête nationale - Missy

Août

Sa 1 et di 2	30 ^e Marché artisanal - Chevroux Tournoi de pétanque, la Chevrotine - Chevroux Fête nationale - Chevroux Concert « Suisse Chérie » - Chevroux
Sa 1	Fête nationale - Grandcour
Sa 8 - di 9	Régate des Vieux bateaux, CVC - Chevroux
Di 9	Cinéma Open Air - Chevroux
Sa 15 - lu 17	Tirage - Payerne
Di 23	Fête paroissiale - Chevroux
Sa 29	Concert sous cantine - Chevroux

Septembre

Sa 19 - di 20	Régate de clôture, CVC - Chevroux
---------------	-----------------------------------

Bibliothèque



La Passade

INTERCOMMUNALE

GRANDCOUR-MISSY-CHEVROUX

Abonnement enfant :
gratuit !
Adulte 20.- / an



Lundi 19h30-20h30
Mercredi 16h-18h
vacances: ouvert le
lundi



BIBLIOPASSADE



lapassade.renouvaud.ch

bibliopassade@gmail.com

LA PASSADE - RUE DE L'HOTEL DE VILLE 28- 1543 GRANDCOUR

1 an de plus !

Et oui, 2025 est terminé et laisse place à une nouvelle année. 1 nouveau membre a rejoint notre société : Kenza Goy. Nous lui souhaitons la bienvenue.

2025 a été riche en émotions pendant nos manifestations. Nous avons commencé par notre fameuse course aux œufs qui s'est déroulée sous un magnifique soleil. Julie Goy a remporté son duel face à Aline Bonny.

Un mois plus tard, notre programme annuel s'est poursuivi avec le traditionnel week-end de l'Ascension. Encore merci aux bénévoles pour leur aide durant les montages et les démontages. 3 jours de fête riches en émotions ; encore une belle Ascension qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Cet été, notre Water Volley s'est déroulé dans une super ambiance grâce à votre présence et à votre participation aux jeux. Malgré le mauvais temps, toutes les équipes étaient au rendez-vous et nous avons même battu un record de participation ! Sans oublier nos fameux mojitos qui ont, eux aussi, rencontré un franc succès.

Enfin, nous avons passé le cap du Nouvel-An à vos côtés avec toujours beaucoup de plaisir. Merci à tous pour votre accueil chaleureux et votre générosité durant notre tournée villageoise.

Nous avons passé une magnifique année 2025. Nous vous remercions pour votre présence et votre soutien lors de nos diverses manifestations et activités et nous nous réjouissons de continuer à perpétuer les traditions de ce village avec vous !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous lors du prochain week-end de course aux œufs qui se déroulera les 11 et 12 avril 2026, avec un tournoi de pétanque le samedi et la fameuse course le dimanche. La date du ramassage des œufs suivra. Les coureurs seront Joey Gaiani et Jeyson Jaquier.

Encore un immense merci à tous !



*La
jeunesse
de
Chevroux*

Quelques nouveautés pour la saison estivale

Avec l'arrivée de l'été, plusieurs petites améliorations seront mises en place dans la zone du port, plus précisément autour de la petite plage et du terrain de beach-volley.

Les grills actuels seront remplacés par de nouveaux grills modernes, fabriqués artisanalement dans le Jura.



Les deux accès à la petite plage seront également réaménagés afin de les rendre plus pratiques et sécuritaires.

Un deuxième râtelier à paddles sera installé à côté du premier, et un distributeur de paddles sera également placé près du chalet des plongeurs.

La table de tennis de table sera déplacée à côté du terrain de beach-volley afin de créer une place sportive.

Dans cette zone, un distributeur de jeux sera installé. Il permettra de louer gratuitement :

- un ballon de volley
- des raquettes de tennis de table
- un troisième jeu à définir



Pour en profiter, il suffira de s'inscrire via une application.

La zone de gravier devant le terrain de beach-volley sera remise en herbe pour rendre l'endroit encore plus agréable.

Enfin, trois jeux seront dessinés au sol dans la zone du port. Nous espérons qu'ils vous donneront le sourire et vous feront retrouver une âme d'enfant.



Toutes ces petites améliorations ont pour objectif de rendre notre zone de détente encore plus accueillante, sportive et conviviale.

Nous vous souhaitons déjà un très bel été au bord de l'eau !



PUMPTRACK TOUR

— CANTON DE VAUD —

 Fait escale à **CHEVROUX**

 **PENDANT TOUT LE MOIS DE JUIN**

Venez profiter du parcours avec :



Vélos



Trotinettes



Skateboards



Patins
à roulettes



N'OUBLIE PAS TES PROTECTIONS !



PEPPILAND 
EST DE RETOUR!

Deuxième édition à Chevroux

Du 5 au 21 juin

Après le succès de la première édition,
Peppiland revient à Chevroux
pour une nouvelle aventure.

Sécurité routière

Fatigue au volant : un danger trop souvent sous-estimé

Sur la route, la fatigue s'installe parfois sans prévenir. Après une longue journée, un trajet prolongé ou un repas copieux, la vigilance baisse et les réflexes ralentissent. Beaucoup de conducteurs pensent pouvoir « tenir encore un peu ». Une habitude courante, mais risquée. Le Touring Club Suisse rappelle que reconnaître les signes à temps et adopter les bons réflexes peut faire toute la différence.

Conduire en état de fatigue, c'est perdre progressivement le contrôle de sa conduite. Les bâillements répétés, la difficulté à garder les yeux ouverts ou une vision floue sont des signaux d'alerte clairs. S'y ajoutent souvent des raideurs dans le dos et le cou, ainsi qu'une baisse de concentration. Le danger est insidieux : la fatigue réduit la capacité de réaction, parfois sans que le conducteur s'en rende compte. En quelques secondes, un trajet banal peut alors tourner à l'accident.



Des aides à la détection, mais des limites

Depuis juillet 2024, les voitures neuves sont équipées d'un avertisseur de fatigue. Ce système analyse le comportement de conduite et alerte visuellement et acoustiquement lorsqu'une pause devient nécessaire. Dans certains véhicules, l'avertisseur de franchissement de ligne peut également signaler une baisse de vigilance. Toutefois, ces dispositifs ne sont pas infaillibles et restent absents de nombreux modèles plus anciens. Bien souvent, le conducteur demeure le seul à pouvoir reconnaître les signes de fatigue et à décider de s'arrêter à temps.

Des gestes simples pour rester vigilant

Face à la fatigue, il n'existe qu'un seul véritable remède : le sommeil. Bien dormir avant de prendre la route est essentiel. En cas de somnolence durant le trajet, une courte sieste de 15 à 20 minutes peut suffire à retrouver un niveau de vigilance acceptable. Les solutions de fortune – caféine, musique forte ou air frais – ne font que masquer temporairement la fatigue sans la supprimer.

Adopter d'autres réflexes est également crucial. Manger léger, boire régulièrement, éviter de fumer au volant et faire une pause au moins toutes les deux heures permettent de limiter la baisse d'attention. S'arrêter pour bouger, s'étirer ou, si possible, partager la conduite avec un autre conducteur contribue aussi à réduire les risques.

Rester attentif, jusqu'à destination

La fatigue au volant n'est jamais anodine. La reconnaître et agir sans tarder relève d'un acte de responsabilité envers soi-même et envers les autres usagers de la route. En restant attentif à ses propres limites et en faisant des pauses régulières, chacun contribue à rendre les routes plus sûres. Sur la route, la vigilance reste un réflexe vital.

LE PRINTEMPS ARRIVE !

Balade botanique



AVEC CHRISTOPHE ROGGEN

Samedi 25 avril 2026 / 08h30 - 12h
Plus d'infos sur inscription :
078 661 25 03 - hel.heinrich@gmail.com

Le coin des anciens

Le temps où 3 générations vivaient sous le même toit n'est plus d'actualité. Afin de lutter contre l'isolement, soutenir les programmes existants de préventions en matière de santé et de soutiens sociaux, la Commune de Chevroux a à cœur de prendre soin de ses Séniors.

Voici ce qui est proposé :

Les Cafés Croissants des Séniors – Jeudis 02.04.2026 et 04.06.2026

Destinés aux habitantes et habitants de Chevroux nés en 1961 et avant, ces Cafés Croissants ont pour but d'échanger autour de différents sujets en lien avec les préoccupations des Séniors. Voici quelques-uns des sujets abordés régulièrement : Activités dans la région, ressources en matière de santé-social, partages de « coups de mains », etc.

Les prochains rdv Cafés Croissants auront lieu aux dates citées en titre, **toujours de 9h à 11h, salle 2 du Collège.**

Afin de mieux préparer votre accueil, il est nécessaire de vous annoncer auprès de Martine Roux, 078 604 92 par téléphone ou par Whatsapp.

Journée annuelle des Séniors – Jeudi 27.08.2026

Depuis 2021, nous avons pris l'habitude d'organiser une sortie en bateau les années paires et une journée grillades au Refuge communal les années impaires.

Cependant, au vu de la situation économique de la LNM (compagnie de navigation sur le lac de Neuchâtel) et surtout de l'offre de navettes à Chevroux totalement insuffisante cette année, la sortie en bateau sera remplacée par une autre activité. Les détails et informations nécessaires seront transmis aux habitants de 65+ en temps voulu. Pour l'heure, nous vous remercions de réserver la date mentionnée en titre.

Groupe d'échanges Whatsapp

Un groupe whatsapp a été créé afin de rester en contact. Ce groupe informe des éventuelles activités régionales organisées pour les Séniors, rappelle les prochaines réunions Cafés Croissants et partage toutes informations utiles entre la commune et les Séniors. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, nous vous remercions de bien vouloir contacter Martine Roux au 078 604 92 52

Le Passeport Vacances a besoin d'aide, pourquoi pas des Grands-Parents ?

Grands-Parents ou pas, si vous avez un peu de temps et d'envie, reportez-vous à l'article dédié dans cette édition). Afin de mener à bien l'organisation de l'édition 2027, le comité du Passeport Vacances est, dès maintenant, à la recherche de différentes aides. Si l'aventure vous tente, merci de prendre contact avec Martine Roux, 078 604 92 52

Espace Enfance et jeunesse

ASIPE : Des classes et des transports

Les sujets d'actualité du Comité de Direction de l'ASIPE sont principalement orientés dans la mise à disposition de classes pour faire face à l'augmentation toujours présente de la démographie dans notre région et l'appel d'offres aux transporteurs pour les trajets des enfants des 9 communes membres de l'ASIPE.

Concernant les futurs enclassements, des oppositions aux projets en cours ont provoqué quelques retards pour les constructions de Corcelles-Payerne et le bâtiment provisoire DLT. Cependant, les négociations avec les opposants avancent bien et devraient toucher à leur fin prochainement.

Pour faire face à ces retards de constructions destinées à l'Etablissement primaire de Payerne et Environs, le CoDir s'affaire à trouver des solutions « urgentes ».

En ce qui concerne les transports d'élèves, les contrats ont une durée de vie équivalente à celle des législatures. L'appel d'offres a été mené dans les temps et le Comité de Direction finalise les dernières obligations avant de pouvoir annoncer quelle entreprise sera en charge des transports scolaires de nos 9 communes dès la rentrée 2026 et jusqu'en 2031.

Passeport Vacances Payerne et Environs

Vous l'avez lu en décembre dans la presse, le Passeport Vacances de Payerne et Environs (PVPE) sera en pause durant cet été 2026. Souffrant d'un grand manque de bénévoles et après la démission de 5 de ses 9 membres de comité, l'association avait demandé aux 17 communes membres de la Broye (VD-FR) de lui venir en aide. Les communes ont évidemment répondu présentes pour assurer la reprise des activités d'été pour les enfants de toute la région.

Aujourd'hui, un groupe de travail (GT) s'est mis à l'œuvre. Composé des 4 membres restant du comité et de 4 communes volontaires pour ce travail, le GT a pour objectif de reprendre les réflexions sur la structure de l'association.

Les 17 communes membres ont validé l'idée de faire appel à sa population pour y trouve des bonnes volontés prêtes à donner quelques heures pour que dès 2027 le Passeport Vacances puisse à nouveau offrir de magnifiques activi-

tés aux enfants de la Broye.

Dans l'immédiat, voici quelques pistes des aides attendues :

- Dès cet automne : saisie de données sur pc, prises de contacts téléphoniques pour l'organisation des activités, petits coups de mains de secrétariat, soutien au comité sans avoir à s'y engager.
- Durant les semaines d'activités en été 2027 : accompagnement aux activités.

Si vous aussi vous souhaitez que le Passeport Vacances retrouve sa santé et puisse à nouveau proposer des activités ludiques et de découvertes aux enfants de la région, n'attendez pas et prenez contact avec Martine Roux, 078 604 92 52. Il y a sans aucun doute une petite ou grande tâche qui n'attend que vous et le temps que vous aurez à lui consacrer pour le bonheur des enfants.

Chevroux remet les gaz !

Envie d'être au cœur de l'action ?

Rejoins l'équipe des bénévoles et viens vivre un week-end incroyable au plus près des pilotes et de l'organisation !

Que ce soit pour quelques heures ou tout le week-end, toute aide est la bienvenue dans une ambiance conviviale et festive.

Intéressé(e) ? Inscris-toi comme bénévole au 079/561.54.42 ou par mail florine_20@hotmail.com



Commission Culture et Loisirs

Balade botanique avec Christophe Roggen – 26.04.2026 – Voir page 24

Après le franc succès de la balade botanique de l'automne 2024, nous avons choisi de vous proposer de nouvelles découvertes passionnantes avec Christophe Roggen. Cette fois, nous irons visiter les merveilles du printemps que nous propose notre nature environnante.

Les places étant limitées, **il est impératif de vous inscrire auprès d'Hélène, 078 66125 03, hel.heinrich@gmail.com**. Les détails du lieu du rdv vous seront transmis à ce moment-là.

Soirée familiale et accueil des nouveaux habitants – 12.06.2026

Devenue Tradition, cette soirée a pour but de réunir les habitants au refuge pour y passer une soirée conviviale en toute simplicité. C'est aussi l'occasion rêvée de pouvoir y accueillir les nouveaux habitants arrivés depuis fin juin 2025 dans notre village. Après une courte partie d'accueil officiel, « anciens » et « nouveaux » se retrouveront cette année autour d'une fondue exceptionnelle, connue de plus en plus loin à la ronde mais bien locale puisqu'elle viendra de la Fromagerie Jäggi à Grandcour.

En attendant les détails et formulaires d'inscriptions qui vous seront transmis en temps voulu (courant mai), nous vous suggérons de bloquer cette date dans votre agenda afin de pouvoir passer ce moment amical entre voisins.

Silent Party – 03.07.2026 – Voir pages 10 et 11

Open Air Cinéma – dimanche 09.08.2026

A l'heure d'imprimer cette édition du Chevroix Nouvelles, le choix du film proposé cette année sur la place de Loisirs n'est pas encore défini et vous recevrez toutes les informations nécessaires au début de l'été. Pour l'heure, nous vous proposons de prendre note de cette date dans votre agenda en mentionnant « prendre ma chaise » en commentaire. (Boissons et foodtrucks seront présents)

Coup de balai en famille – samedi 29.08.2026

Menée jusqu'ici avec la collaboration des classes primaires de Chevroux jusqu'en 2021 puis avec les élèves de Verdeil, l'opération Coup de Balai à Chevroux se réinvente !

En collaboration avec notre équipe de la Voirie, la population est invitée à participer en famille à une action de ramassage des déchets dans les espaces publics, en forêt ou le long de parcelles agricoles.

Une jolie matinée de partages intergénérationnels en perspective, pour un projet simple, durable et qui se terminera, comme c'était la tradition avec les élèves, avec cervelas, mayo, moutarde et baguettes de pain autour d'un grill. L'horaire, le lieu etc vous seront transmis en temps voulu.

Animation d'été par les commissions culture et loisirs des 3 villages Chevroux-Grandcour-Missy – 10.07.2026

En raison de l'absence du Passeport Vacances pour cet été et également dans le but de créer une première animation destinée aux habitants de nos 3 villages, une petite équipe composée de membres des 3 commissions culturelles sont actuellement à l'œuvre pour créer un projet d'un après-midi commun aux enfants de nos 3 communes avec des activités à choix. Vous pouvez donc déjà prendre note de la date et recevrez les détails en temps voulu.

ECA— Rappel

Dans le canton de Vaud, l'assurance du mobilier de ménage contre l'incendie et les événements naturels doit être contractée auprès de l'ECA.

Elle couvre notamment les dommages liés aux tempêtes, inondations ou à la grêle. Il appartient à chacun de vérifier que la valeur assurée correspond à sa situation, afin d'éviter toute sous-assurance.

Il convient également de veiller à assurer auprès de l'ECA les installations fixes telles que les panneaux solaires.

Pour toute information complémentaire, l'ECA se tient à disposition de la population.



en **CONCERT**

29. Août 2026 20.15 h

Chevroux Port



Le légendaire groupe rock vaudois

Lieu: **Cantine place des loisirs**

Port de Chevroux

Samedi le 29.Août 2026 20.15 h

Ouverture Cantine 19.00 h

Bar par le **Restaurant du Port** avant et après le concert

Entrée au chapeau

productions troutrou chevroux

Collège communal

Ecol'liens – Association communautaire et utilisation des salles du Collège et du Conseil

Depuis les vacances d'automne 2025, notre Collège a perdu sa vocation première : accueillir des élèves et des enseignants. En effet, la fondation Verdeil, contrainte à se restructurer, a quitté les 3 classes et la petite salle attenante.

Des idées étaient déjà présentes pour assurer une suite et ne pas laisser ce bâtiment vide si, un jour, il n'était plus utile à l'enseignement scolaire.

La suite de l'Histoire de l'Ecole de Chevroux s'inscrit ce printemps !

Déjà utilisées quelques fois pour les fenêtres de l'Avent ou pour d'autres animations, la salle 2 (rez côté église) va accueillir l'**association communautaire Ecol'liens** en phase de création. Son nom a été choisi en raison évidente de la référence à l'Ecole et aux Liens qui y seront tissés ou renforcés entre les habitants de Chevroux.

Cette association aura pour but de gérer le calendrier d'utilisation de la salle, gérer le matériel et le mobilier qui s'y installe petit à petit et y créer de petites animations destinées à des petits groupes d'habitants. Cette salle sera donc disponible pour l'équipe habituelle des jeux du jeudi, pourra être réservée par exemple pour un atelier de bricolage entre voisins, une soirée lecture, un après-midi de couture, les séances de la Commission Culture et Loisirs, etc.

Actuellement, les statuts de l'association sont en phase finale, une charte des utilisateurs est en passe d'être validée et le calendrier des réservations va s'ouvrir d'ici peu.

En ce qui concerne les salles 1 (salle côté jardin) et 3 (1^{er} étage côté jardin) elles seront sans doute mises à disposition des sociétés locales et/ou louées selon les demandes (par ex les répétitions du chœur mixte, assemblées de comités divers, gym, yoga, etc). A terme et dans la mesure du possible, la salle du Conseil, au bâtiment communal, sera uniquement destinée aux affaires communales ou aux assemblées nécessitant l'utilisation de la petite cuisine attenante.

Une communication officielle du coup d'envoi de l'association communautaire Ecol'liens, de son organisation et de l'ouverture du calendrier de réservation des salles sera diffusée en temps voulu.

NOUVELLE CASERNE DU SDIS BROYE-VULLY

PAYERNE | LE SAMEDI 30 MAI 2026

Mesdames et Messieurs,

Chères habitantes, chers habitants,

Le SDIS Broye-Vully a le plaisir de vous inviter à sa journée portes ouvertes qui se déroulera le samedi 30 mai 2026. Le temps d'une journée, vous pourrez vous immerger dans le monde des sapeurs-pompiers et de leurs partenaires de la sécurité.

Le SDIS Broye-Vully recevra ce même jour les clés de sa nouvelle caserne. A cette occasion, nous aurons le plaisir de vous faire visiter nos nouveaux locaux, destinés à accueillir la direction du service et le site opérationnel de **Payerne**. Différentes démonstrations et expositions en lien avec nos missions et nos partenaires vous permettront de (re)découvrir notre magnifique métier-passion.

Plusieurs stands de restauration vous permettront de profiter de cette journée en famille ou entre amis parmi les acteurs de votre sécurité quotidienne.

LE PROGRAMME !

www.sdis-broye-vully.ch
[facebook.com/sdisbv](https://www.facebook.com/sdisbv)
[instagram.com/sdis_broye_vully](https://www.instagram.com/sdis_broye_vully)



9H00 : OUVERTURE
9H15-10H : LUTTE CONTRE LE FEU
10H30-11H30 : INTERVENTION DANS LE DOMAINE CHIMIQUE
11H30 : PARTIE OFFICIELLE ET APÉRITIF OFFERT

13H00 - 13H45 : JEUNES SAPEURS-POMPIERS
14H00-14H45 : SECOURS ROUTIER-DÉSINCARCÉRATION
15H00-15H45 : LUTTE CONTRE LES ÉLÉMENTS NATURELS
16H00 : FIN



ROUTE DE LA VY DES CHARETTES 6 - 1530 PAYERNE